



Procédure et arret paiement

Par **nini85400**, le **30/05/2012** à **10:29**

Bonjour,

Nous avons fait installé des panneaux photovoltaïques par une entreprise.

Suite à de nombreux problèmes, nous nous sommes rassemblés sur internet avec d'autres personnes, afin de lancer une procédure contre cette société ainsi que l'organisme financier qui a financé le projet.

Une plainte a été déposée auprès du procureur et suite à cela nous avons cessé les paiements auprès de l'organisme financier, l'entreprise étant en liquidation judiciaire.

L'organisme financier nous harcèle depuis quelques jours et nous menace.

Au niveau bancaire, grâce à notre situation financière "saine" je sais que nous risquons rien, j'ai contacté mon banquier, mais qu'en est-il au niveau juridique?

Nous sommes de bonne foi, nous sommes prêt à consigner les sommes en questions, mais à qui s'adresser et quelle est la procédure?

Que risquons nous réellement? La société financière peut-elle nous poursuivre?

Nous sommes dans le flou et avons peur des conséquences.

Si vous pouvez nous éclairer...

Un grand merci d'avance, bonne journée à vous